305

demander de

a Retraite anns l'église des sible alors par uin. Si le dé-Tertiaires des leur Retraite, ent les Tertiaide la chaire et aurait eu plus 'avait dû combien y étaient-lu prédicateur. piritualité que ours reconnais-iveaux...

ement du Disdardien s'occupart, avec les t les Tertiaires as capables de

nirent une preternité. Voici

erman; Secrése des Novices, Mme Martin; Maîtresse des Postulantes, Mme Dansereau; Trésorière, Mme C. Galarneau.

Discrètes:

Notre-Dame, Mme Cusson; Saint-Jacques, Mme Galarneau; Faubourg de Québec, Mme Eugène Fournier; Hochelaga et Maisonneuve, Mlle Côté; Saint-Jean-Baptiste et Saint-Louis, Mme Gratton; Pointe Saint-Charles, Mme Th. Brassard; Saint-Henri, Mme Hunault, réélue; Sainte-Cunégonde, Mme U. Lynch; Ville Saint-Paul, Mme Dansereau, réélue; Sainte-Elisabeth, Mlle Villemaire.

Lorsqu'il publia ce nouveau Discrétoire, le Rév. P. Gardien en prit occasion pour faire un bel éloge de celui qui sortait de charge. Il rendit hommage au zèle, à l'esprit de charité et de concorde, et à la discrétion de la Supérieure et des Sœurs Discrètes; ajoutant qu'il avait la confiance de retrouver les mêmes qualités dans les nouvelles élues. Le Rév. Père ne se trompe certainement pas.

La Fraternité Saint-Antoine de Padoue eut également sa retraite annuelle du 20 au 29 juin. Les exercices en furent admirablement suivis par les Tertiaires qui remplissaient chaque fois la spacieuse crypte de Sainte-Brigitte. Le Père Prédicateur récemment venu de France comme celui de la précédente retraite ajoutait à la clarté persuasive de sa parole le prestige que donne la persécution noblement endurée pour l'amour de Jésus-Christ.

Le Rév. P. Gardien eut également à renouveler le Discrétoire. Il s'y prit de la même manière que pour la Fraternité Sainte-Elisabeth, et voici quel fut le résultat des élections :

Supérieure, Mme Pépin; Assistante, Mme G. Beaupré, supérieure sortante; Maîtresse des Novices, Mme Choquette; Maîtresse des postulantes, Mme Dinel; Secrétaire, Mme Dagenais; Trésorière, Mme Chevalier, réélue.

Discrètes :

Saint-Brigitte, Mme Emond; Saint-Jacques, Mme Castonguay; Saint-Pierre, Mme Harris; Sacré-Cœur, MMes Choquette et Dinel; Saint-Vincent de Paul, Mme Hébert, réélue; Saint-Eusèbe, Mme Lespérance; Hochelaga et Maisonneuve, Mme Boivin; Immaculée-Conception, Mme Robillard, réélue.

C'est avec regret que les Tertiaires virent sortir de charge des sœurs qui depuis la fondation de la Fraternité ont travaillé avec tant de zèle et de succès à sa prospérité. Mais on trouvait juste de les